



Bulletin Officiel

N° 4255 Mardi 18 Décembre 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCPR MAX-JASMIN	2
FCPR MAX-ESPOIR	2

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT –STEQ	3
---------------------------------------	---

PROJET DE RESOLUTIONS

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT –STEQ	4
---------------------------------------	---

INFORMATIONS POST AGO	
BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE – BTS	5-7

COURBE DES TAUX	8
-----------------	---

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	9-10
---------------------------------------	------

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 – 06 – 2012

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA
« SOPAT »

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCPR MAX-JASMIN

Fonds Commun de Placement à Risque

Régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué
par la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001
Agrément du CMF N° 34-2012 du 21 juin 2012

Maxula Gestion porte à la connaissance du public que les opérations de souscriptions publiques des parts de FCPR MAX-JASMIN ont commencé le lundi 03 décembre 2012.

« **FCPR MAX-JASMIN** » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCPR MAX-JASMIN
Siège social	: Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement à Risque
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Montant du fonds	: 100 200 000 TND répartis en 100 200 Parts de 1 000 dinars chacune.
Durée de vie du Fonds	: 10 ans prorogeable de deux périodes d'un an chacune.
Date d'agrément	: Agrément N° 34-2012 du 21 juin 2012
Date du visa	: 22 novembre 2012
Promoteurs	: Maxula Gestion et Banque Zitouna
Gestionnaire	: Maxula Gestion
Dépositaire	: Banque Zitouna
Distributeur	: Maxula Gestion

Pour plus d'informations sur **FCPR MAX-JASMIN**, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 22 novembre 2012, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

2012 - AS - 1462

FCPR MAX-ESPOIR

Fonds Commun de Placement à Risque

Régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué
par la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001
Agrément du CMF N° 02-012 du 19 janvier 2012

« **FCPR MAX-ESPOIR** » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCPR MAX-ESPOIR
Siège social	: Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement à Risque
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Montant du fonds	: 35 070 000 TND répartis en 35 070 Parts de 1 000 dinars chacune.
Durée de vie du Fonds	: 10 ans prorogeable de deux périodes d'un an chacune.
Date d'agrément	: Agrément N° 02-012 du 19 janvier 2012
Date du visa	: 16 mars 2012
Promoteurs	: Maxula Gestion et Amen Bank
Gestionnaire	: Maxula Gestion
Dépositaire	: Amen Bank
Distributeur	: Maxula Gestion

Pour plus d'informations sur **FCPR MAX-ESPOIR**, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 16 mars 2012, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

2012 - AS - 1463

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Société Tunisienne d'Equipement -STEQ

Siège Social : 8, Rue 8601, Z.I.Charguia BP N° 746 -1080 Tunis

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 28 décembre 2012, à 11 Heures, au siège du groupe AREM, sis à 8 rue 8601 la Charguia I – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2011 ;
2. Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2011 ;
3. Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2011 ;
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité légale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS

Société Tunisienne d'Equipement -STEQ
Siège Social : 8, Rue 8601, Z.I.Charguia BP N° 746 -1080 Tunis

Projet des résolutions de la société Tunisienne d'Equipement -STEQ à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 décembre 2012.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans leur intégralité, les états financiers consolidés de la Société arrêtés au 31 Décembre 2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

Siège social : 56, Avenue Mohamed V- 1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011, la Banque Tunisienne de Solidarité publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres
-

I- Les résolutions adoptées

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS prend acte du fait que cette réunion n'a pas été tenue dans les délais légaux et approuve ce retard puisqu'il n'affecte pas les intérêts des actionnaires et donne ainsi quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 30 Novembre 2012 après lecture du :

- rapport du Conseil d'Administration et des Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2011
- Rapport général des Commissaires aux comptes relatifs au même exercice,

Prend acte du contenu du rapport des Commissaires aux comptes et approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers relatifs à l'exercice 2011 tels qu'ils lui sont présentés.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 30 Novembre 2012 après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2011, prend acte du contenu de ce rapport et approuve les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales et l'article n° 29 de la Loi n° 65-2001 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir le résultat de l'exercice 2011 comme suit:

(Montants en dinars)	31/12/2011
Résultat net de l'exercice 2011 (Perte)	-3 582 743,895
Résultats reportés (exercices 98-2010)	1 653 130,817
Effets des modifications comptables (charges)	-309 051,593
Total Résultat avant prélèvement des réserves légales	-2 238 664,671
Réserves légales (5%)	-
Total Résultat avant affectation à la fin de 2011	-
Fonds social	
Total des Résultats à reporter à la fin de 2011	-2 238 664,671

- Suite -

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserves pour leur gestion des comptes de l'exercice 2011.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve, en application de l'article 19 des statuts de la banque, la cooptation des administrateurs suivants:

- Mr Mohamed KAANICHE;
- Mme Najoua BELHAJ ;
- Mr Tijani ALJENE ;
- Mme Samia AMAMOU.
-

En remplacement respectivement de messieurs:

- Mr Hafedh GHARBI ;
- Mr Samir LAZAAR ;
- Mr Mohamed NEDRI ;
- Mr Bouzid FARES.

Et ce pour la période restante de leur mandat qui se terminera avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'examen des résultats de l'exercice 2012.

Septième Résolution

En application de l'article 28 des statuts de la banque et de l'arrêté des Ministres des Finances et du Commerce, de Tourisme et de l'Artisanat du 28 février 2003 qui fixe les honoraires des commissaires aux comptes,

Vu la nécessité d'auditer par les commissaires aux comptes, la balance d'ouverture post bascule vers le nouveau système d'information de la banque qui a eu lieu le 2 janvier 2012,

Vu que ces travaux d'audit post bascule constituent des diligences spécifiques supplémentaires,

Vu que ces travaux sont estimés par les commissaires aux comptes à un montant s'élevant à quatorze mille dinars (14.000 dinars),

l'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, à la banque de payer aux commissaires aux comptes, des honoraires ne dépassant pas quatorze mille (14.000) dinars au titre de diligences spécifiques supplémentaires pour l'audit de la balance d'ouverture post bascule relative à l'exercice 2012.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer des jetons de présence d'un montant de cinq mille (5000 dinars) aux administrateurs du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2011.

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la banque à émettre un emprunt ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant ne dépassant pas 30 millions de dinars durant la période allant de la date de la présente réunion à la date de la prochaine réunion que l'Assemblée Générale réservera à l'examen des résultats de l'exercice 2012.

Le Conseil d'Administration est chargé d'arrêter le montant du ou des emprunts, les modalités et les conditions de leur émission.

- Suite -

Dixième et dernière Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

I- Bilan après affectation du résultat comptable**BILAN AU 31-12-2011**

(en milliers de Dinars Tunisiens)

ACTIF	31/12/2011	31/12/2010
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	3 403	3 307
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	3 309	9 008
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	634 483	573 865
PORTEFEUILLE-TITRE D'INVESTISSEMENT	2 891	2 891
VALEURS IMMOBILISÉES	7 311	7 408
AUTRES ACTIFS	14 186	11 791
TOTAL ACTIF	665 583	608 269
PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
BANQUE CENTRALE CCP ET TGT	2 955	3 435
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	6 285	3 602
DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	4 554	3 173
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES	574 786	522 116
AUTRES PASSIFS	35 334	30 434
PASSIF TOTAL	623 914	562 760
PROPRES CAPITAUX	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAL	40 000	40 000
RÉSERVES	3 908	3 856
RÉSULTATS REPORTÉS	-2 239	1 653
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	-
CAPITAUX PROPRES TOTAL	41 669	45 509
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	665 583	608 269

II- L'état d'évolution des capitaux propres

(1000 dinars)

rubriques	Capitaux propres avant répartition	Répartition	Capitaux propres après répartition
Capital social	40000,000	-	40 000,000
Réserves légales	697,370	-	697,370
Fonds social	3 210,338	-	3 210,338
Résultats reportés	1 344,079	-3 582,744	-2 238,665
Bénéfice de l'exercice	-3 582,744	3 582,744	-
Total	41 669,043	-	41 669,043

AVIS

COURBE DES TAUX DU 18 DECEMBRE 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,238%		
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,240%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,245%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,254%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,259%	1 001,459
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,261%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,270%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,277%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,284%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,291%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,309%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,313%	1 013,799
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,316%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013	4,325%		
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,559%	1 036,515
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,704%	1 051,569
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,067%	1 037,976
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,480%		987,581
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,491%	992,679
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,506%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,510%		990,775
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,712%	1 040,086
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,150%		968,621
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,155%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,164%	966,072
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,271%	1 042,857
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,280%		951,256

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	143,338	143,349		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,595	12,596		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,293	1,294		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	35,022	35,027		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	47,656	47,660		
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	167,136	166,484		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	579,596	578,949		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	131,242	130,971		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	125,072	124,838		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	117,079	117,038		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	114,209	114,076		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	89,573	89,305		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	141,450	140,491		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	104,791	104,115		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,377	106,232		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 317,189	1 316,394		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT *	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 314,412	2 312,630		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	107,750	107,078		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	103,902	103,900		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	121,169	120,928		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 200,682	1 201,546		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	131,122	131,289		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	15,532	15,488		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	5 979,105	5 974,310		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	-	5 000,000	5 000,000		
26	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 779,342	6 775,746		
27	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,253	2,252		
28	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,917	1,915		
29	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,220	1,210		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
				Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES								
30	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	107,117	107,127
31	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	104,022	104,033
32	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	105,122	105,135
33	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	102,311	102,344
34	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	103,016	103,027
35	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	106,491	106,499
36	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	103,534	103,546
37	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	103,444	103,454
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	103,886	103,897
39	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	105,261	105,270
40	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	101,477	101,488
41	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	103,785	103,797
42	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	103,606	103,617
43	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	106,295	106,305
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	105,313	105,324
45	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	102,307	102,316
46	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	102,224	102,234
47	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	104,079	104,090
48	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	102,249	102,262
49	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	103,236	103,247
50	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	103,942	103,951
51	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	102,144	102,155
52	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	103,675	103,685
53	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	104,387	104,397
54	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	101,809	101,819

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,446	10,446
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	103,174	103,184
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	103,318	103,329
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	100,865	100,935
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	71,439	71,313
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	151,394	150,842
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1501,489	1495,903
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	112,431	112,210
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	111,764	111,469
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	89,988	89,246
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,727	16,718
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	267,680	267,921
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	40,572	40,345
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 519,045	2 505,061
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	79,613	79,242
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	58,587	58,452
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	99,704	99,457
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	111,421	111,069
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	100,584	99,994
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,574	11,564
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,507	12,509
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	15,652	15,586
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	15,516	15,401
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	12,327	12,265
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,829	10,801
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,584	10,566
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,683	10,676
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	125,279	124,570
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	126,012	125,623
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	10,674	10,586
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	112,280	111,516
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	20,141	20,055
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	88,052	87,312
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	88,864	88,395
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	97,835	97,456
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	96,977	96,740
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	97,543	97,484
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	97,045	96,854
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
93	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	98,936	98,570
94	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	112,480	111,174
95	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	136,419	135,571
96	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,064	11,002
97	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	119,236	118,319
98	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	117,261	117,110
99	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	104,214	104,227
100	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	101,272	101,426
101	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	186,867	185,336
102	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	164,621	163,906
103	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	143,232	143,064
104	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 147,685	10 048,028
105	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	212,526	210,034
106	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	143,581	143,304
107	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 578,570	1 577,179
108	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	113,981	114,607
109	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	91,527	92,104
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	119,083	117,887
111	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	9 460,890	9 436,136

* Initialement dénommé FCP AXIS CAPITAL PROTEGE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah EssayelIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA
« SOPAT »
Siège Social : ZONE INDUSTRIELLE – 5080, TEBOULBA

La Société de Production Agricole Teboulba - SOPAT SA- publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Hechmi ABDELWAHED.

BILAN

(En Dinars Tunisiens)

Rubriques	NOTES	30/06/2012	30/06/2011	31/12/ 2011
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
<u>Actifs immobilisé</u>		<u>23 000 970</u>	<u>22 933 831</u>	<u>22 326 777</u>
Immobilisations incorporelles	A1	862 889	803 833	862 889
Amortissements	A11	(317 648)	(267 643)	(291 138)
Valeur nette		545 241	536 190	571 751
Immobilisations corporelles	A2	35 569 679	32 907 262	33 487 130
Amortissements	A21	(18 211 957)	(16 074 672)	(17 035 610)
Valeur nette		17 357 721	16 832 590	16 451 520
Immobilisations financières	A3	5 098 007	5 565 051	5 303 506
Provision				
Valeur nette		5 098 007	5 565 051	5 303 506
<u>Autres actifs non courants</u>	A4	<u>72 166</u>	<u>145 183</u>	<u>166 143</u>
Total des actifs non courants		23 073 136	23 079 014	22 492 920
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	A5	12 013 914	9 697 529	10 792 631
Provision				
Valeur nette		12 013 914	9 697 529	10 792 631
Clients et comptes rattachés	A6	13 898 352	12 246 263	15 388 395
Provision	A61	(4 011 434)	(4 060 418)	(4 011 434)
Valeur nette		9 886 918	8 185 845	11 376 961
Autres Actifs Courants	A7	6 519 464	9 467 344	6 861 549
Provision	A71	(2 068 318)	(1 248 247)	(2 241 118)
Valeur nette		4 451 146	8 219 097	4 620 431
Placements et autres actifs financiers	A8	1 759 599	1 541 816	1 691 012
Provision	A81	(57 073)	(57 073)	(57 073)
Valeur nette		1 702 526	1 484 743	1 633 939
Liquidités et équivalents de liquidités	A9	171 420	100 217	275 099
Total des actifs courants		28 225 924	27 687 431	28 699 061
TOTAL DES ACTIFS		51 299 060	50 766 445	51 191 981

Les chiffres au 30/06/2011 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir A7 & P4) (Voir A3 & A6)

BILAN
(En Dinars Tunisiens)

Rubriques	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	P1			
Capital social		11 812 500	11 812 500	11 812 500
Réserves		5 056 269	4 910 875	5 056 269
Autres capitaux propres		4 433	124 095	64 264
Actions propres			(303 674)	
Amortissements différés				
Résultats reportés		3 760 546	2 907 883	2 053 739
Modifications comptables		(441 855)		(216 180)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		20 191 893	19 451 679	18 770 592
Résultat de l'exercice		869 904	744 324	1 706 807
Total des capitaux propres avant affectation		21 061 797	20 196 003	20 477 399
<u>PASSIFS</u>				
<u>Passifs non courants</u>		<u>5 815 467</u>	<u>5 638 087</u>	<u>5770 317</u>
Provision pour risques & charges	P2	380 037		
Emprunts	P3	5 435 430	5 638 087	5 770 317
<u>PASSIFS COURANTS</u>		<u>24 421 796</u>	<u>24 932 355</u>	<u>24 944 265</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	P4	9 072 105	9 758 664	10 650 720
Autres passifs courants	P5	3 746 344	2 097 453	3 564 559
Concours bancaires et autres passifs financiers	P6	11 603 346	13 076 238	10 728 986
Total des passifs		30 237 263	30 570 442	30 714 582
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		51 299 060	50 766 445	51 191 981

Les chiffres au 30/06/11 ont été retraités pour les besoins de la comptabilité (voir A7 & P4)

ETAT DES RESULTATS

(En Dinars Tunisiens)

Rubriques	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		<u>31 069 265</u>	<u>28 636 139</u>	<u>59 207 745</u>
Revenus	ER1	31 069 265	28 636 139	59 207 745
Autres produits d'exploitation				
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>(29 228 297)</u>	<u>(27 507 506)</u>	<u>(57 391 291)</u>
Variation des stocks produits finis et encours	ER2	542 147	(31 835)	(700 461)
Achats matières premières consommés	ER3	(22 826 931)	(21 366 670)	(43 116 375)
Achats d'approvisionnement consommés	ER4	(1 583 663)	(1 596 269)	(2 791 346)
Charges de personnel	ER5	(2 001 760)	(1 692 028)	(3 675 707)
Dotations aux amortissements et aux provisions	ER6	(1 465 969)	(962 222)	(3 153 499)
Autres charges d'exploitation	ER7	(1 892 121)	(1 858 482)	(3 953 903)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 840 968	1 128 633	1 816 456
Charges financières nettes	ER8	(838 099)	(726 482)	(1 554 170)
Produits des placements	ER9	62 638	55 454	143 593
Autres gains ordinaires	ER10	63 831	371 548	1 525 419
Autres pertes ordinaires	ER11	(72 306)	(2 126)	(33 840)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 057 033	827 027	1 897 457
Impôts sur les bénéfices		(187 129)	(82 703)	(190 650)
RESULTATS NET DE L'EXERCICE		869 904	744 324	1 706 807
Effets des modifications comptables	P1	(225 675)		(216 180)
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		644 229	744 324	1 490 627

Le résultat de l'exercice 2011n'a pas été retraité pour présenter l'effet de la modification comptable constaté en 2012 telle qu'explicitée au niveau de la note P1.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(En Dinars Tunisiens)

Rubriques	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>				
Résultat net de l'exercice		869 904	744 324	1 706 807
<u>Ajustements pour :</u>				
Amortissements & provisions		1 465 969	651 246	2 667 808
Plus ou moins-value				(52 328)
Revenus financiers non encaissés			(55 196)	(106 795)
Effets des modifications comptables				
Autres ajustements	EF1.1	(16 614)		(93 539)
<u>Variation des :</u>				
Actifs non courants		(93 977)	15 698	(109 201)
Stocks		(1 221 283)	3 658	(1 091 445)
Clients		1 490 043	(674 073)	(3 816 206)
Autres actifs courants		342 085	3 479 959	1 319 513
Fournisseurs d'exploitation		(1 396 830)	(3 660 532)	1 815 151
Autres passifs courants		181 785	480 182	4 825 936
Quote-part subvention inscrite au compte de résultat		(59 831)	(59 831)	(119 662)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		1 561 251	925 435	6 946 039
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et		(1 266 237)	(1 110 197)	(1 749 121)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et				
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières				
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières				
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		(1 266 237)	(1 110 197)	(1 749 121)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Dividendes versées				(708 750)
Encaissements suite à l'émission d'actions				
Primes d'émission				
Cession des actions propres				356 003
Encaissements d'emprunts / crédits de gestion		500 000	11 185 391	5 454 836
Remboursements d'emprunts / crédits de gestion		(843 228)	(8 016 017)	(3 991 717)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(343 228)	3 169 374	1 110 372
VARIATION DE TRESORERIE		(48 215)	2 984 612	6 307 290
Trésorerie début de l'exercice	EF1	(2 763 552)	(9 070 842)	(9 070 842)
Trésorerie à la clôture de l'exercice (note 28)	EF1	(2 811 767)	(6 086 230)	(2 763 552)

Les chiffres au 31/12/2011 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (voir Note EF1.1)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2012

(Les données sont exprimées en DinarsTunisiens)

Présentation de la société, son activité et son capital

La société SOPAT a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec comme objet principal la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille. En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en une société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7 386 290 DT divisés en 738 629 actions de 10 DT chacune, libérées dans leur intégralité. Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2 613 710 DT en numéraire pour le porter à 10 000 000 DT divisés en 2 000 000 actions de 5 DT chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10 500 000 DT par incorporation des réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau d'augmenter le capital en numéraire de 1 312 500 DT pour le porter à 11 812 500 DT.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

Principes comptables adoptés

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme présentées ci-dessous.

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	6,67 ans	15%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

Les immobilisations de faibles valeurs, inférieures à 200 DT, sont amorties sur une année.

2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés (titres de participations) estimés à être détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

2.3. Valeurs d'exploitation

La société procède à la comptabilisation du stock des produits finis selon la méthode du coût de production. Le cheptel est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux. Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués sur la base des derniers prix d'achat (FIFO).

2.4. Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation :

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements.

Note A1 : Immobilisations incorporelles

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Logiciel	105 262	59 206	105 262
Fonds de commerce	611 526	598 526	611 526
Droit au bail	45 248	45 248	45 248
Marque et brevet	100 853	100 853	100 853
Total	862 889	803 833	862 889
Amortissements	<317 648>	<267 643>	<291 138>
Valeur comptable nette	545 241	536 190	571 751

Pour plus de détails sur le tableau de variation des immobilisations, voir Annexe 1.

Note A2 : Immobilisations corporelles

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Terrains	2 530 440	2 530 440	2 530 440
Constructions	14 010 322	13 984 966	13 984 966
Matériel et outillage	12 740 005	12 181 158	12 590 797
Matériel Roulant	2 621 512	1 732 731	1 738 012
Équipement de bureau	202 306	160 681	194 220
Matériel Informatique	327 282	307 291	312 436
Installations générales	1 465 405	1 430 266	1 446 618
Immobilisation en cours	1 672 407	579 726	689 640
Total	35 569 679	32 907 262	33 487 130
Amortissements	<18 211 957>	16 074 672	17 035 610
Valeur comptable nette	17 357 721	16 832 590	16 451 520

Note A3 : Immobilisations financières

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Dépôt et cautionnements	2 605	2 605	2 605
Créances financières (Mohamed Lahmar)	1 686 167	2 155 451	1819081
Créances financières (Lahmar Holding)	61 275	-	133858
Avance / participation NUTRITOP	2 700 000	2 700 000	2 700 000
AVITOP(1)	634 264	634 264	634 264
Factoring	13 685	72721	13 688
Participation	10	10	10
Total	5 098 007	5 565 051	5 303 506

- (1) Le prêt de SOPAT à AVITOP (partie liée), s'élevant à 634 264 DT, a été présenté, au 30 juin 2011 et 31 décembre 2011, dans la rubrique clients et comptes rattachés (Rubrique A6). En 2012, ce prêt a été reclassé dans les immobilisations financières (Rubrique A3). Par conséquent, les chiffres au 30 juin 2011 et 31 décembre 2011 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

Note A4 : Autres Actifs non courants

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Charges à répartir	72 166	145 183	166 143
Total	72 166	145 183	166 143

Note A5 : Stocks

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Matières premières	3 654 223	1 659 780	3 230 631
Emballages et Matières consommables	933 825	485 404	678 282
Cheptel	5 406 378	4 268 971	4 882 965
Produits finis (volailles et dérivés)	2 019 488	3 283 374	2 000 753
Total	12 013 914	9 697 529	10 792 631

Note A6 : Clients & Comptes rattachés

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Clients ordinaires	6 989 330	5 820 754	8 087 718
Dépôts & points de ventes SOPAT	-	-	121 877
Chèques en caisses	1 297 489	531 221	291 733
Clients, effets à recevoir(1)	244 556	768 220	405 422
Effets et chèques impayés	2 594 955	235 407	2 612 723
Clients douteux	2 772 021	2 772 021	2 772 021
Total	13 898 352	12 246 263	15 388 395
Provisions	<4011 434>	<4060 418>	<4011 434>
Total	9 886 918	8 185 845	11 376 961

- (1) Le prêt de SOPAT à AVITOP (partie liée), s'élevant à 634 264 DT, a été présenté, au 30 juin 2011 et 31 décembre 2011, dans la rubrique clients et comptes rattachés (Rubrique A6). En 2012, ce prêt a été reclassé dans les immobilisations financières (Rubrique A3). Par conséquent, les chiffres au 30 juin 2011 et 31 décembre 2011 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

Note A7 : Autres Actifs Courants

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Fournisseurs débiteurs(1)	5 152 743	6 184 505	4 779 875
Avance fournisseurs d'immobilisations	128 448	1 017 448	968 056
Personnels, avances et acomptes	29 310	47 300	27 910
Etat subvention à recevoir	27 300	27 300	27 300

État impôt sur les bénéfices (excédent)	473 044	371 259	353 436
TVA déductible	6 059	208 482	40 751
Débiteurs Divers	123 251	222 652	144 065
Société RAVY	498 290	498 290	498 290
Produits à recevoir	9 104	732 585	9 104
Compte d'attente	16 446	99 868	-
Charges constatées d'avance	32 953	25 345	12 762
Prêts aux personnels	-	9 155	-
Régies d'accréditifs et Avances	22 516	23 156	-
Total	6 519 464	9 467 344	6 861 549
Provisions pour dépréciation des autres actifs	<2 068 318>	<1 248 247>	<2 241 118>
Total	4 451 146	8 219 097	4 620 431

(1) : Les fournisseurs débiteurs, s'élevant à 6 184 505 DT, ont été présentés au 30 juin 2011 en déduction des comptes de fournisseurs créditeurs. Fin 2011 et en 2012, les comptes des fournisseurs débiteurs ont été reclassés de la rubrique P4 vers la rubrique A7. Par conséquent, les chiffres du 30 juin 2011 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

Note A8 : Placements & Autres actifs financiers

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Banque Tunisienne de Solidarité (1997)	3 000	3 000	3 000
Banque du Sud (1997)	54 073	54 073	54 073
Créances sur parties liées	1 249 844	997 216	1173528
Intérêts courus sur créances	399 742	250 540	337 769
Autres (Factoring, Leasing)	52 940	236 987	122 642
Total	1 759 599	1 541 816	1 691012
Provision titres BTS et BS	<57 073>	<57 073>	<57 073>
Total	1 702 526	1 484 743	1 633 939

Note A9 : Liquidités & Equivalents de liquidités

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Banques	63 496	11 000	247 197
Caisses	107 924	89 217	27 902
Total	171 420	100217	275099

Note P1 : Capitaux propres

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Capital social	11 812 500	11 812 500	11 812 500
Réserve légale	657 299	511 905	657 299
Prime d'émission	4 398 970	4 398 970	4 398 970
Actions propres	-	<303 674>	-
Autres capitaux propres	4 433	124 095	64 264
Résultats reportés	2 053 739	1 520 465	2 053 739
Résultat en instance d'affectation	1 706 807	1 387 418	-
Modifications comptables (1)	<441 855>	-	<216 180>
Total	20 191 893	19 451 679	18 770 592
Résultat de la période	869 904	744 324	1 706 807
Total	21 061 797	20 196 003	20 477 399

Pour plus de détails sur le tableau de variation des capitaux propres, voir Annexe 2.

(1) : La modification comptable correspond :

- Au montant de la prime de rendement due au personnel en 2010 mais qui n'a pas été constatée au cours de l'exercice concerné. La correction d'erreur qui en découle a été portée en ajustement des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2011 ;
- A des charges comptabilisées de façon erronée en 2012 alors qu'elles concernent l'exercice 2011.
- A une erreur liée à la constatation comptable d'une charge d'amortissement relative à un contrat de leasing annulé.

Note P2 : Provisions pour risques & charges

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Provision pour risques & charges (1)	380 037	-	-
Total	380 037	-	-

(1) La provision a été constituée au titre d'un risque fiscal.

Note P3 : Emprunts

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
BTE	470 464	153 067	575 012
Attijari bank	1 446 493	1 685 749	1 624 867
Amen bank	910 714	1 125 000	1 017 857
BIAT 2011	1 900 000	1 380 000	1 601 000
Tunisie Leasing	707 759	1 294 271	951 581
Total	5 435 430	5 638 087	5 770 317

Note P4 : Fournisseurs & Comptes rattachés

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Fournisseurs d'exploitations(1)	6 292 314	<32 980>	6 706 407
Fournisseurs d'exploitations effets à payer	2 722 619	8 831 025	3 887 140
Fournisseurs d'Immobilisations	57 173	166 173	57 173
Fournisseurs d'exploitation factures non parvenues	-	794 446	-
Total	9 072 106	9 758 664	10 650 720

(1) : Les fournisseurs débiteurs, s'élevant à 6 184 505 DT, ont été présentés au 30 juin 2011 en déduction des comptes de fournisseurs créditeurs. Fin 2011 et en 2012, les comptes des fournisseurs débiteurs ont été reclassés de la rubrique P4 vers la rubrique A7. Par conséquent, les chiffres du 30 juin 2011 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

Note P5 : Autres Passifs Courants

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Avances clients	581 586	3 271	773 968
Personnels, rémunérations dues	379 378	209 112	501 609
Provisions congés à payer	63 215	115 887	119 135
État impôts et taxes	1 992 206	1 005 981	1 338 501
Actionnaires opérations sur capital	2 100	2 100	2 100
Administrateurs jetons de présence	68 250	73 750	97 500
Actionnaires dividendes à payer	53	51	53
CNSS	358 026	330 698	400 385
Créditeurs divers	88 181	166 507	76 379
Charges à payer	213 349	87 867	23 000
Compte d'attente	-	-	110 205
Provisions pour risques et charges	-	102 229	121 722
Total	3 746 344	2 097 453	3 564 559

Note P6 : Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Crédits de gestion	3 414 448	4 474 402	5 906 414
Crédits à moins d'un an	3 440 937	2 025 159	1 598 020
Crédits échus et non payés	-	260 427	-
Intérêts Courus	129 257	129 803	63 260
Banques	4 618 704	6 186 446	3 161 292
Total	11 603 346	13 076 237	10 728 986

Note ER1 : Revenus

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Ventes dérivés de volailles	23 613 678	22 818 771	45 155 671
Ventes aliments pour cheptel	5 591 586	4 666 056	9 963 191
Ventes poussins d'un jour	1 468 291	1 130 134	2 701 205
Ventes à l'export	222 302	-	1 033 711
Revenus de restauration « Chiko's »	223 737	-	353 966
Prestations de service	16 427	21 178	-
Remise Ristournes & Rabais	<66 756>	-	-
Total	31 069 265	28 636 139	59 207 744

Note ER2 : Variation de stocks des produits finis et des encours

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Produits finis	18 734	277 208	1 005 413
Cheptel	523 413	<309 043>	<304 952>
Total	542 147	<31 835>	700 461

Note ER3 : Achats matières premières consommées

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Achats volailles	8 359 202	7 841 759	16 326 023
Achats Aliments	11 009 900	9 990 191	21 226 557
Achats Poussins	1 478 048	953 872	2 316 724
Achats matières pour produits transformés	1 015 754	1 262 781	2 373 526
Prestations services	1 200 309	1 038 426	2 059 136
Frais de transport sur achat	187 310	312 967	418 584
Variation des stocks	<423 592>	<33 325>	<1 604 175>
Total	22 826 931	21 366 670	43 116 375

Note ER4 : Achats d'approvisionnement consommés

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Matières consommables	627 942	684 305	1 323 628
Achats Emballages	490 554	460 869	763 784
Consommation d'électricité	269 562	245 620	519 314
Consommation d'eau	72 196	49 144	104 803
Produits désinfectants	66 473	65 048	120 270
Charge de Gaz	229 814	34 932	53 257

Fournitures de bureau	33 309	23 552	50 911
Achats tenues de travail	49 356	27 651	43 109
Variation des stocks	<255 543>	5 148	<187 730>
Total	1 583 663	1 596 269	2 791 346

Note ER5 : Charges de personnel

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Salaires et compléments de salaires	1 763 114	1 462 854	3 203 270
Charges sociales légales	238 646	229 174	472 437
Total	2 001 760	1 692 028	3 675 707

Note ER6 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 037 472	940 597	1 901 534
Résorption des frais préliminaires	86 959	21 625	88 241
Provisions pour dépréciation des créances	-	-	100 002
Provisions pour risques et charges	341 538	-	887 021
Provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	176 700
Total	1 465 969	962 222	3 153 498

Note ER7 : Autres charges d'exploitation

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Loyer	147 442	109 626	341 164
Entretien	248 457	262 587	445 856
Assurance	30 381	43 396	86 081
Services extérieurs	63 302	57 134	165 344
Honoraires	113 397	89 686	175 125
Publications et relations publiques	119 635	35 048	279 633
Frais de transport sur vente	444 088	520 719	986 042
Carburant	338 478	373 952	701 030
Mission réception et déplacement	44 817	30 134	72 111
Frais postaux et de télécommunication	40 509	40 793	75 408
Services bancaires	111 090	116 926	303 521
Rémunération des administrateurs	38 750	33 750	67 500
Etat impôts, taxes et versements assimilés	151 775	144 731	255 088
Total	1 892 121	1 858 482	3 953 903

Note ER8 : Charges financières Nettes

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Emprunts LMT	224 059	191 420	424 333
Billets de trésorerie	54 643	88 486	99 578
Financement de stock	86 719	36 147	126 429
Comptes débiteurs	219 903	142 140	340 375
Créances professionnelles	29 185	-	-
Frais d'escomptes	152 083	239 038	502 024
Intérêts de retard	11 223	374	22 522
Pertes de change	6 093	-	1 187
leasing	54 442	28 877	44 594
Gains de change	<250>	-	<6 872>
Total	838 099	726 482	1 554 170

Note ER 9 : Produits de placements

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Intérêts sur Créances financières	61 973	55 196	142 426
Autres	665	258	1 168
Total	62 638	55 454	143 594

Note ER10 : Autres gains ordinaires

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Profit exceptionnel	1 500	739	964 768
Reprise sur provisions clients douteux	-	292 003	440 989
Reprise sur provisions fournisseurs débiteurs	2 500	18 973	-
Quote part subvention inscrite au compte résultat	59 831	59 832	119 662
Total	63 831	371 547	1 525 419

Note ER11 : Autres pertes ordinaires

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Pertes exceptionnelles	72 306	2 126	30 694
Perte sur cession d'immobilisations	-	-	3 146
Total	72 306	2 126	33 840

Note ER12 : Décompte fiscal

Libellé	Taux	Montant
Résultat net		1 057 033
Réintégrations :		
Provision pour risques et charges		341 537
Déductions :		
Reprise de provisions		<2 500>
Résultat fiscal		1 396 070
Déduction Export	1%	<9 989>
Réinvestissement exonéré (extension)	8,78%	<120 732>
Résultat imposable		1 264 383
Taux d'imposition	10%	96 093
Taux d'imposition (1)	30%	91 036
Impôt sur le bénéfice au 30/06/2012		187 129

- (1) La part de l'activité soumise au taux d'imposition de droit commun, telle qu'elle ressort de la balance des comptes, représente 24% du total du chiffre d'affaires de la société.

Note EF1 de l'état de flux de trésorerie :

Libellé	Notes	30/06/2012	31/12/2011
Trésorerie Nette de fin d'exercice :	(1)	<2 811 768>	<2 763 552>
Soldes débiteurs		174 220	
Soldes créditeurs		<2 800>	
Découverts bancaires		<4 613 180>	<4 428 860>
Valeurs à l'encaissement		1 629 992	1 665 308

- (1) La méthode utilisée pour l'élaboration de l'état des flux de trésorerie est la méthode indirecte ou autorisée. En 2012, nous avons opéré plusieurs changements de présentation au niveau du bilan au titre des chiffres comparatifs 2011 (Voir Note P4 & A7). De ce fait, l'état de flux de trésorerie, tel que présenté en 2011, doit faire l'objet de retraitements et d'ajustements pour s'assurer de la comparabilité des chiffres. Ce travail nécessite une revue approfondie pour pouvoir apporter les ajustements nécessaires. Nous avons individualisé, au 30 juin 2012, les ajustements dont l'origine est en cours d'identification dans une rubrique « Autres ajustements » dans l'attente d'un travail de justification et de suivi plus approfondie sur l'état de flux au titre de l'exercice 2012. Le solde des ces mouvements totalise un solde respectif de <16 614> DT au 30 Juin 2012 et de <93 539> DT au 31 décembre 2011.

Note sur l'état des engagements hors bilan :

Libellé	Notes	30/06/2012	31/12/2011
Engagements donnés		25 423 709	25 423 709
<i>Hypothèques & Nantissements sur fonds de commerce</i>	(1)	23 496 407	23 496 407
Cautions solidaires données :	(2)	1 300 000	1 300 000
Effets escomptés et non échus :	(3)	-	-
Créances professionnelles :	(3)	-	-
Garantie de rachat d'actions :	(4)	627 302	627 302
Engagements reçus		15 930 876	13 623 768
Engagements reçus des frères Lahmar	(5)	7 401 884	7 401 884
Engagement (Hypothèque) reçu de Mohamed Lahmar au profit d'une banque		1 880 300	1 880 300
Engagements reçus de Lahmar Holding	(6)	2 141 584	2 141 584
Caution solidaire reçu de Nutritop au profit d'une banque		1 050 000	1 050 000
Caution solidaire reçu de Dindy au profit d'une banque		1 150 000	1 150 000
Hypothèques reçues des clients		728 508	-
Nantissements reçus des clients		12 000	-
Traites de garanties reçues des intégrés		1 566 600	-

(1) : L'évaluation des engagements hors bilan au titre des crédits Long terme et court terme octroyés par les banques se basent sur les inscriptions au niveau des contrats de prêts en vigueur.

(2) : Caution solidaire donnée à une banque au profit de la société Nutritop. Les chiffres de 2011 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

(3) : Les escomptes d'effets et de chèques sont alimentés par des lignes de crédit à court terme octroyées par les banques et qui sont par ailleurs couvertes par des garanties réelles. De ce fait, Les chiffres comparatifs de 2011 ont été retraités.

(4) : La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites. Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer la dite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concerné, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élève au 31 mars 2012, à 627 302 DT.

(5) : Les principaux actionnaires de la SOPAT à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date qui se sont élevés à 7 401 884 DT.

(6) : Il s'agit au départ d'un nantissement de la participation de la SOPAT dans le capital des sociétés Nutritop, Avitop et Logitop. Après la cession des dites participations à la société Lahmar Holding, un droit de suite est conféré par la force de la loi aux banques.

Note sur les modifications comptables :

Aucun changement de méthodes comptables ou d'estimation comptable n'a été effectué sur les états financiers arrêtés au 30 Juin 2012.

Des ajustements ont été comptabilisés pour la correction d'erreurs comptables (Voir Note P1.1)

Un changement de présentation a été opéré aux chiffres comparatifs au 30 Juin 2011 pour les besoins de la comparabilité. (Voir Note A7 & Note P4).

Note sur les parties liées :**NUTRITOP**

La SOPAT a renouvelé le contrat lui permettant de sous-traiter chez la société NUTRITOP, ayant des administrateurs en commun, la production d'aliments. La rémunération de la prestation de production est fixée à 37DT par tonne d'aliments produits. La charge supportée par la société au titre de la période close au 30 juin 2012, s'est élevée à 648 554DT.

La société SOPAT a consenti une avance de 2 700 000 DT à la société NUTRITOP au 31 décembre 2010. La SOPAT a également décidé de convertir la somme en question, en un prêt assorti de garanties et productifs d'intérêts financiers. La décision finale quant au sort de ce prêt a été reportée de neuf mois à partir de la date du 9 juillet 2012.

La SOPAT a accordé des avances à la société NUTRITOP qui s'élèvent au 30 Juin 2012, à 765 202DT.

GALLUS

La SOPAT a souscrit au cours de l'exercice 2011, à des billets de trésorerie émis par sa société mère GALLUS, la charge financière afférente à ces billets s'est élevée au 30 juin 2012 à 14 573 DT, le solde des billets de trésorerie au 30 juin 2012 s'élève à 500 000 DT.

La SOPAT a acquis, auprès de la société GALLUS un stock de maïs et de soja durant l'année 2011 pour une valeur de 394 220 dinars. Ce montant a été réglé durant la période arrêtée au 30 juin 2012.

La SOPAT a fourni à la société GALLUS une assistance pour le démarrage de son projet libyen, pour un montant de 43 703 DT, non encore encaissé au 30Juin 2012.

CVR

La société SOPAT a réalisé au titre de la période arrêtée au 30 juin 2012 des achats auprès de la société CENTRALE DES VIANDES ROUGES d'un montant de 72 368 DT dont un solde restant à payer s'élevant à 27 219 DT et des ventes avec la même société d'un montant de 429 395 DT dont un solde restant à encaisser s'élevant à 47 314 DT.

AVITOP

La société SOPAT a conclu avec la société AVITOP en 2009, une promesse de vente pour l'achat d'un parc roulant d'une valeur de 883 500 DT, ce montant a été versé à la société AVITOP dans sa globalité, le contrat de vente, n'a pas, jusqu'à ce jour, été conclu.

La société SOPAT a avancé à la société AVITOP une somme d'argent qui s'est élevée au 31 décembre 2011 à 634 264 DT. Cette avance convertie en un prêt assorti de garantie, a porté des intérêts financiers qui se sont élevés pour le premier semestre 2012, à 19 253DT.

LAHMAR HOLDING

La société SOPAT a conclu avec LAHMAR HOLDING des actes de cession d'actions des sociétés AVITOP, LOGITOP et MAVY pour des montants respectifs de 418 504 DT, 228 078 DT et 79 280 DT, ces montants sont payables sur une durée de cinq ans compte tenu d'un taux d'intérêt égal au taux du marché monétaire.

La créance à plus d'un an s'élève au 30 Juin 2012 à 61 275DT. La créance à moins d'un an s'élève au 30 Juin 2012 à 407 653DT. Les intérêts courus et échus au titre de la période arrêté au 30 juin 2012, se sont élevés à 2 939DT.

Par ailleurs, la société SOPAT détient une créance impayée sur la société LOGITOP d'un montant s'élevant à 10 838 DT qui demeure impayée. Cette créance a été totalement provisionnée depuis 2011.

MOHAMED LAHMAR

La société SOPAT a conclu au cours des exercices antérieurs, avec Monsieur Mohamed LAHMAR, ayant des liens de parenté avec certains de ses administrateurs, un acte de cession des actions de la société DINDY, pour une valeur de 2 677 480 DT, payable sur une durée de 13 années avec une franchise de 3 ans et produisant un intérêt annuel de 5 %.

La créance à plus d'un an s'élève à 1 686 167DT. Le solde à moins d'un an s'élève à 842 191 DT. Les intérêts courus et échus au titre de la période arrêtée au 30 juin 2012, se sont élevés à 39 778 DT.

ATD SICAR

La SOPAT a émis au cours de l'exercice 2011, des billets de trésorerie souscrits par l'ATD SICAR, membre du conseil d'administration de la société. Au 30 juin 2012, le solde de ces billets de trésorerie s'élève à 500 000 DT.

DINDY

La SOPAT a réalisé des achats auprès de la société DINDY détenu par Monsieur Mohamed LAHMAR d'un montant de 79 839 DT. Le solde restant à payer s'élève au 30 juin 2012 à 18 500 DT.

Groupe RAVY

La SOPAT détient une créance sur le groupe RAVY s'élevant, au 30 juin 2012, à 498 289 DT. Cette créance demeure impayée au 30 juin 2012. Elle a fait l'objet, depuis plusieurs exercices, d'une provision pour dépréciation d'un actif courant.

Annexe 1 : Tableau de variation des immobilisations corporelles & incorporelles

DESIGNATION	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE
	Début de Période	Acquisition	Cession	Fin de Période	Début de période	Dotation de la période	Régularisation	Fin de période	
Logiciels	105 262			105 262	37 504	7 621		45 124	60 138
Fonds de commerce	611 526			611 526	172 305	15 246		187 551	423 974
Droit au Bail	45 248			45 248	19 155	1 128		20 283	24 965
Marque et brevet	100 853			100 853	62 175	2 514		64 689	36 164
Totaux Immobilisations Incorporelles	862 889			862 889	291 138	26 510		317 648	545 241
Terrains	2 530 440			2 530 440					2 530 440
Constructions	13 984 966	25 356		14 010 322	5 559 083	388 281		5 947 363	8 062 959
Matériel et outillage	12 590 797	539 208	<390 000>	12 740 006	8 723 406	393 387	<37 825>	9 078 968	3 661 037
Matériel Roulant	1 738 012	883 500		2 621 513	952 170	227 985	176 700	1 356 855	1 264 657
Équipement de bureau	194 220	8 085		202 305	150 551	2 833		153 384	48 921
Matériel Informatique	312 436	14 846		327 281	255 197	14 728		269 925	57 357
Installations générales	1 446 618	18 786		1 465 405	1 395 203	10 259		1 405 462	59 943
Immobilisation en cours	689 640	982 766		1 672 406					1 672 406
Totaux Immobilisations Corporelles	33 487 130	2 472 548	<390 000>	35 569 679	17 035 610	1 037 472	138 875	18 211 957	17 357 721

(1) Les soldes d'amortissement de début de période ont été retraités pour les besoins de la comparabilité des exercices. Des reclassements ont été opérés de comptes à comptes sans aucun impact sur le résultat.

Annexe 2 : Tableau de variation des Capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de 20 477 399 DT au 31/12/2011 à 21 061 797 DT au 30/06/2012. Cette variation est détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres suivant :

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat en instance d'affectation	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31/12/2011	11 812 500	657 299	4 398 970		64 264	1 837 559		1 706 807	20 477 399
Amortissement de la subvention d'investissement					<59 831>				<59 831>
Reserve légale									
Dividendes									
Résultats reportés									
Cession des actions propres									
Effets des modifications comptables						<225 675>			<225 675>
Résultat en instance d'affectation							1 706 807	<1 706 807>	
Résultat de la période								869 904	869 904
Capitaux propres au 30/06/2012	11 812 500	657 299	4 398 970		4 433	1 611 884	1 706 807	869 904	21 061 797

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA***« SOPAT »*****AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2012****Introduction**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la Société de Production Agricole Té Boulba « SOPAT » arrêtés au 30 juin 2012, et comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons conduit notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un tel examen consiste en la mise en œuvre de procédures analytiques, en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des opérations financières et comptables et en d'autres procédures de revue des comptes. Un examen limité est d'une étendue considérablement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles et il ne nous permet pas, de ce fait, d'obtenir l'assurance d'avoir relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Bases de notre conclusion avec réserves

1. La société a procédé au cours du premier semestre 2012, à des facturations à ses propres dépôts et points de ventes, à la place d'une facturation directe aux clients de ces établissements, et ce pour un montant total de 669 093 dinars. Outre le caractère irrégulier de ce procédé de facturation, la société ne dispose pas d'un état détaillé au 30 juin 2012, des créances sur les clients effectifs concernés. Le total des créances sur les dépôts et points de vente s'est élevé à la même date, à 362 731 dinars, et pour certains des dépôts en question, les soldes sont créditeurs de 122 282 dinars. Une telle situation est de nature à laisser une

incertitude quant à la réalité des ventes concernées d'une part et quant à l'existence et à l'exhaustivité de ces créances, d'autre part.

2. Les comptes clients ordinaires, dont le solde comptable s'élève au 30 juin 2012, à 6 989 330 dinars, n'a pas été analysé par la société pour juger de la justification des soldes correspondants. La société ne procède pas en fait, à un rapprochement systématique entre les facturations et les encaissements correspondants des comptes concernés. De ce fait, nous ne pouvons nous prononcer sur la réalité des créances en question, ni sur la valeur recouvrable de cet actif.

En outre, la société a procédé indument, au reclassement parmi les comptes clients de règlements non identifiés, précédemment classés parmi le compte d'attente, pour une valeur de 144 853 dinars.

3. Les passifs non courants comprennent au 30 juin 2012, une dette leasing à plus d'un an pour un montant de 707 758 dinars, et les comptes de concours bancaires et autres passifs financiers comprennent pour leur part, des dettes de leasing à moins d'un an pour un montant de 103 252 dinars, soit un total de 811 011 dinars, alors que l'analyse des échéanciers des contrats de leasing en cours, font apparaître une dette totale au 30 juin 2012, de 1 069 077 dinars. La société n'a pas justifié la dette non constatée de 258 066 dinars.

4. Les comptes fournisseurs et compte rattachés comprennent au 30 juin 2012, des dettes fournisseurs d'exploitation dont le solde qui s'élève à 3 140 307 dinars, n'a pas été analysé par la société pour s'assurer de sa justification. D'un autre côté, parmi les actifs courants arrêtés au 30 juin 2012, figurent des comptes fournisseurs débiteurs dont le solde s'élève à 5 152 743 dinars. Ce solde n'a pas été analysé et aucune justification correspondante ne nous a été présentée. Seul un montant de 1 367 364 dinars, parmi ces soldes, a été provisionné.

La société ne procède pas en fait, à un rapprochement systématique entre les facturations des fournisseurs et les paiements correspondants. Nous ne pouvons, en conséquence, nous prononcer sur la réalité des montants sus-indiqués, ni sur l'exhaustivité des charges correspondantes qui ont été constatées.

5. Les immobilisations financières comprennent au 30 juin 2012, un montant 2 700 000 dinars, à titre de prêt rémunéré à la société NUTRITOP, ayant des administrateurs en commun avec la SOPAT. Ce prêt a été autorisé par le Conseil d'Administration du 9 juillet 2012, qui a soumis cette autorisation à la condition suspensive de doter la SOPAT de garanties suffisantes. La rémunération du prêt n'a pas été constatée et les dites garanties ne sont pas encore mises en place. La société NUTRITOP étant en règlement judiciaire et en l'absence de garanties suffisantes, nous ne pouvons nous prononcer sur le caractère recouvrable dudit prêt. Il en est de même par ailleurs, d'une avance commerciale faite par la SOPAT à la société NUTRITOP, constatée en actif courant, parmi les fournisseurs débiteurs et dont le solde s'élève au 30 juin 2012, à 765 202 dinars.

D'un autre coté les immobilisations financières comprennent un prêt pour un montant de 634 264 dinars, accordé à la société AVITOP ayant des administrateurs en commun avec la SOPAT. Ce prêt a été autorisé par le Conseil d'Administration du 9 juillet 2012, qui a soumis cette autorisation à la condition suspensive de doter la SOPAT de garanties suffisantes. Les dites garanties ne sont pas encore mises en place et nous ne disposons pas d'informations nous permettant d'apprécier la solvabilité de la société AVITOP. Cette société semble, en fait, ne plus être en exploitation, et même les traites tirées sur celle-ci en remboursement partiel du

prêt en question, ont été retournées impayées. Ainsi et en l'absence de garanties suffisantes, un doute pèse sur le caractère recouvrable de la créance sus-indiquée

6. La société a conclu en 2009 avec la partie liée, la société AVITOP, une promesse pour l'achat d'un parc roulant d'une valeur estimée par expertise directe, à 883 500 dinars. Le montant en question a été versé à la société AVITOP dans sa globalité, au cours de l'exercice 2010, mais le transfert de propriété n'a pas eu lieu jusqu'au 30 juin 2012. Cependant la société a procédé à leur constatation comptable parmi ses immobilisations et a constaté l'amortissement relatif à ces biens, à partir du 1^{er} janvier 2011. En l'absence d'un transfert de propriété des biens concernés, et de l'incertitude quant à la réalisation future effective de ce transfert, la constatation comptable opérée n'est pas conforme à la réglementation en vigueur et est de nature à fausser la valeur des immobilisations de la société.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et à l'exception de l'effet sur les états financiers que pourrait avoir l'ajustement éventuel qui résulterait de la correction des anomalies citées en 1 à 6, ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société de Production Agricole Tébourba «SOPAT» au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La SOPAT a fait l'objet en 2010 d'un contrôle fiscal au titre du droit d'enregistrement. Ledit contrôle a donné lieu à une notification à la société d'une taxation d'office dont le contenu, du point de vue principe et montant, est contesté par la SOPAT devant les juridictions compétentes. Le montant réclamé par l'administration fiscale s'élève à 328 725 dinars.
- Les cessions intervenues au cours de l'exercice 2007 au profit de la société « LAHMER HOLDING » de 52 462 actions et de 6 000 actions détenues par la SOPAT respectivement dans le capital de la société « FOODCOURT » et « MAVI » n'ont pas donné lieu à l'enregistrement auprès de la bourse des valeurs mobilières de Tunisie et ce conformément aux dispositions de l'article 71 de la loi n° 94-117 portant réorganisation du marché financier.

Tunis, le 7 décembre 2012



Hechmi ABDELWAHED